

le ministre va nous faire profiter de son opinion. Il a déjà pris la parole assez longuement, mais franchement, monsieur l'Orateur, c'était surtout du verbiage, avec quelques données statistiques. J'espère qu'il va nous donner son opinion franchement et sincèrement, en laissant de côté la propagande.

A mon avis, l'aspect le plus important de cette motion, c'est qu'elle attire l'attention non seulement sur le fait que le gouvernement n'a pas réussi à fournir des emplois à tous les Canadiens, mais aussi sur le manque évident de coordination dans le fonctionnement et dans la politique des divers ministères, ainsi que sur les catastrophes économiques quotidiennes qu'entraîne ce manque d'organisation et d'orientation. Je pense en particulier à l'élargissement tragique du fossé économique qui sépare les diverses régions du Canada. Nous avons parlé récemment de la mise sur pied d'un nouveau ministère qui aura précisément pour tâche de résoudre ce problème des disparités régionales mais, dans l'intervalle même, on a laissé ce problème s'aggraver et atteindre des proportions gigantesques. C'est ce que je veux dire lorsque je parle du manque de coordination entre les ministères et du manque d'organisation et d'orientation.

Le taux de chômage qui nous est le plus familier à tous est celui de 6 p. 100. Mais nous ne devons pas oublier qu'il s'agit du chiffre national, de la moyenne pour tout le pays. La situation véritable nous échappe tant que nous n'avons pas de ventilation régionale. Ainsi, alors que le chômage dans tout le pays s'établit à 6 p. 100 de la population active, dans la région atlantique, qui comprend 4 des 10 provinces canadiennes, il atteint le chiffre terrifiant de 10,5 p. 100 et j'ajoute qu'il est de beaucoup supérieur à ce niveau à Terre-Neuve. Dans le Québec, le chômage atteint 8,4 p. 100. Par contre, dans l'Ontario et les provinces des Prairies, il n'est que de 3,9 p. 100. En Colombie-Britannique, il est de 6,6 p. 100.

Ces chiffres donnent, du chômage au Canada, une idée plus brutale et plus choquante que ne le fait le taux national de 6 p. 100. Ils démontrent qu'on donnera à celui qui est dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. C'est le fondement même du grave problème national des disparités régionales, que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a mis sur le tapis lors de la récente conférence fédérale-provinciale et auquel le gouvernement fédéral n'avait même pas songé avant cela.

Tant que le ministre de la Main-d'œuvre ne pourra transposer ses théories dans la réalité et assurer aux travailleurs canadiens les modalités de recyclage et la mobilité promises par le gouvernement dont il fait partie, les

différences régionales continueront de saper les forces vives de la nation. Le chômage régional, preuve tangible des injustices et des inégalités régionales, est un cancer qui ronge peu à peu l'économie du Canada. Nous ne saurions être une nation en santé du point de vue économique tant que la situation de l'emploi dans les provinces atlantiques—66,000 chômeurs sur un effectif de 626,000, soit plus d'un dixième—ne se sera pas améliorée.

Ce serait tout autre chose si cette situation était générale au pays. Mais tandis que la région atlantique, le Québec et la Colombie-Britannique, à un degré moindre, chancellent sous le fardeau du chômage, l'Ontario et les provinces des Prairies sont relativement bien partagées sous ce rapport. Ces inégalités régionales en matière de chômage ont l'effet d'un ouragan sur un incendie, qui attire tout vers le centre et envenime une situation déjà alarmante. Si ces disparités se maintiennent, ouvriers spécialisés et diplômés compétents de la région atlantique et du Québec seront attirés à un rythme croissant vers les régions centrales, où les occasions d'emploi sont plus nombreuses. La situation pourrait s'expliquer du point de vue des lois immuables de l'économie, mais jamais du point de vue du développement, de l'unité ou de la prospérité du pays.

Il suffit de constater que la plupart de nos problèmes les plus graves proviennent directement des disparités régionales pour comprendre la nécessité impérieuse d'une économie et d'une vie nationale équilibrées. Les inégalités régionales sont à bien des points de vue une malédiction. Elles sont la cause de relations tendues entre le gouvernement fédéral et les provinces, ainsi que d'une série de problèmes financiers; elles ont aussi grandement contribué à nos difficultés quant à l'unité nationale et au progrès du pays. Pour obtenir cet équilibre il faut trouver le moyen d'enrayer l'afflux des bras, des cerveaux et des muscles qui va des régions démunies aux régions prospères. Il nous faut faire en sorte que les lointains pâturages de l'Ontario et des Prairies paraissent moins verdoyants. Je ne veux pas dire par là qu'il nous faut tromper quiconque. Autrement dit, nous devons faire en sorte que les gens trouvent plus rentable de rester ici. Certes, monsieur l'Orateur, nous ne pourrions jamais le prouver avec les chiffres actuels concernant le chômage. Aucun flot d'éloquence, comme celui du ministre cet après-midi, nulle poudre aux yeux ne peut persuader un habitant de la région atlantique, où le taux de chômage est de 10 p. 100, qu'elle est plus intéressante du point de vue économique que l'Ontario où ce taux ne dépasse pas 3,9 p. 100.